



## Plaque de sol avec isolant laine minérale

### DÉCLARATION DES PERFORMANCES

N° FC-0025

1. Code d'identification unique du produit type:

**ETA 03/0006**

2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4:

**fermacell**

3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:

**Plaque de sol avec isolant laine minérale**

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:

Fermacell GmbH  
Düsseldorfer Landstraße 395  
D-47259 Duisburg

Tel. +49 800 5235665  
Fax +49 800 5356578  
E-Mail info@xella.com

6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V:

**Système 3**

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée:

**L'institu KIWA N.V. CERTIFICATIE EN KEURINGEN**

**a, sur la base du CUAP 05.02/03**

**délivré un rapport d'essai et un rapport de classement**

9. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles (voir note 1)	Symbol (EN 15283-2)	Performances (voir note 2)	Spécifications techniques harmonisées (voir note 3)
Comportement au feu	R2F	A2-s1	ETA 03/0006

Domaine d'emploi		1	ETA 03/0006
Charge ponctuelle [KN]		1,0	ETA 03/0006
Indice d'affaiblissement acoustique	R		
Résistance aux chocs	→I		
Conductibilité thermique	λ	Voir documentation du fabricant	ETA 03/0006
Coefficient d'absorption	α		

Lorsque, conformément à l'article 37 ou 38, la documentation technique spécifique a été utilisée, les exigences remplies par le produit:

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

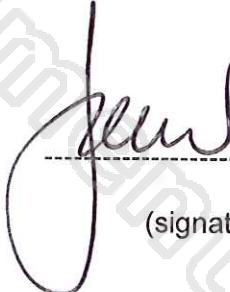
La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

H.-J. Holland (Managing Director)

Duisburg, den 27.06.2013

(date et lieu)

  
(signature)